

◀ 18 décembre, journée internationale des migrant-e-s ▶

Une école pour toutes et tous ?

Parmi les milliers de migrant-e-s qui arrivent en Europe, la situation des enfants, en particulier celles des mineur-e-s isolé-e-s, est certainement la plus fragile. L'accès aux soins, la garantie d'une prise en charge intégrale et l'accès aux établissements et la scolarisation ne sont pas toujours garantis aux sur le territoire français malgré la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Les jeunes majeur-e-s isolé-e-s sont de moins en moins scolarisé-e-s car plongé-e-s dans les déboires administratifs qui ne cessent de les précariser, de les forcer à accepter des conditions de vie et de travail toujours plus précaires (squats, travail clandestin...). Ils n'ont pas d'autres choix que d'abandonner l'école qui représente pour eux un levier d'émancipation dans leur pays d'accueil.

Les familles des migrant-e-s à l'instar des étranger-e-s sont de plus en plus précarisées. De plus en plus de familles se retrouvent à la rue par la saturation des dispositifs d'accueil d'urgence et la scolarisation des enfants représente de moins en moins un moratoire à des dispositifs d'expulsion arbitraire. Le regroupement familial est de plus en plus compliqué et soumis à l'arbitraire des préfetures en totale violation des droits de vivre en famille reconnus par la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH).

Le désengagement de l'État dans la scolarisation et l'égalité d'accès à l'éducation de tous les enfants présents sur son territoire est manifeste. Il y a de moins en moins de dispositifs spécifiques d'accueil des enfants primo-arrivants et des enfants du voyage : nombre de postes non pourvus, postes fractionnés, méprisés par l'administration... Ce sont les enfants les plus précaires qui sont encore victimes des coupes budgétaires.

Dans les métiers de l'éducation, la précarisation touche de plein fouet les collègues étranger-e-s (hors Union européenne) qui ne peuvent être embauché-e-s qu'en tant que contractuel-le-s car privé-e-s d'accès aux concours de la fonction publique du fait de leur nationalité. Ces contractuel-le-s représentent une main d'œuvre « flexible et corvéable».

SUD éducation participera activement aux mobilisations du 18 décembre pour la journée internationale des migrants et revendique :

- l'abrogation des lois anti-immigré-e-s ;
- la protection des mineur-e-s isolé-e-s étranger-ère-s et des jeunes majeur-e-s scolarisé-e-s ;
- l'arrêt de toutes les expulsions et les mêmes droits pour toutes et tous ;
- la titularisation des personnels précaires sans condition de nationalité ni de concours ;
- l'arrêt de la stigmatisation des étranger-e-s
- le droit de vote pour tous et toutes les étranger-e-s ;
- le retour à une véritable politique de l'asile (avec en particulier la suppression de la notion de pays dits "sûrs") ;
- la régularisation de toutes et tous les sans-papiers par la délivrance d'un titre unique de séjour ;
- la liberté de circulation et d'installation pour tous et toutes.